



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 50350

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le Premier ministre sur l'action de la délégation nationale à la lutte contre la fraude. En effet, cette structure, créée voici un an, correspond à un besoin interministériel particulièrement important, notamment dans une période de crise financière et budgétaire qui atteint actuellement notre pays. Il serait donc important que cette délégation nationale puisse communiquer sur son bilan et qu'elle le renouvelle chaque année. Il lui demande donc s'il compte donner des instructions en ce sens.

Texte de la réponse

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État a pris connaissance avec intérêt de la question relative à la lutte contre la fraude. Le décret du 18 avril 2009 prévoit que la délégation nationale à la lutte contre la fraude (DNLF) établit un rapport annuel qui fait le bilan des actions réalisées et des résultats obtenus dans la lutte contre la fraude et qui donne des orientations sur la coordination en matière de lutte contre la fraude. Conformément à ce texte, la DNLF vient de rendre public son premier bilan sur la fraude aux finances publiques à l'occasion d'une journée organisée sur ce thème le 5 mai 2009. À cette occasion, le ministre s'est exprimé devant le Comité national de lutte contre la fraude, au sein duquel siègent notamment des parlementaires, et devant la presse, afin de rendre publics les premiers résultats et les orientations de la lutte contre la fraude aux finances publiques qu'il est chargé de coordonner au sein du Gouvernement. Le dossier reprenant les principaux éléments de ce bilan et des perspectives se trouve à l'adresse électronique suivante : http://www.budget.gouv.fr/presse/dossiers_de_presse/090505lutte_fraude/som-090505lutte_fraude.php.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50350

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 mai 2009, page 5016

Réponse publiée le : 21 juillet 2009, page 7214